



POLE ARBITRAGE

PROCES – VERBAL

COMMISSION D'ARBITRAGE

Réunion CDA du 15 décembre 2022

PV N°5

PRESENTS : M. Mohammed ZIANI BEY, M. Frédéric TALABOT, M. Gérard HILAIRE, M. Pierre DESBORDES, M. Bernard TROUBAT, M. Olivier DUCLOSSON, M. Claude BOUSSELY, M. Jimmy DESSIMOULIE, M. Mathieu GANDOIS, M. Joël PAUGNAT

En application des articles 188 et 190 des règlements de la FFF et de l'article 30 des règlements généraux de la LFNA, les décisions prises lors de cette réunion peuvent être frappées d'appel devant la commission départementale d'appel dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par lettre recommandée ou télécopie, ou par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club).

Ce délai est ramené à 2 jours francs à compter du lendemain du jour de la notification de la décision prise pour les litiges concernant les rencontres de coupe et pour les 4 dernières journées de championnat régionaux.

Remboursement des frais d'arbitrage :

Match Limoges Vigenal FC 1 – Panazol AS 1 / U15 D1 Niveau 2 Phase 1 du 17/09/2022

Arbitre : M. Aymen BAKDACHE (9602686999)

- Transmission de la feuille de frais par le club de l'**A.S. Panazol** indiquant le paiement de l'arbitre
- Dans le but d'éviter un double-paiement

La Commission d'Arbitrage :

- Propose de débiter l'arbitre Aymen BAKDACHE d'un montant de 20,00€
- Propose de créditer le club de l'**A.S. Panazol** d'un montant de 20,00€
- Transmet le dossier à la trésorerie du District pour régularisation.

Match Limoges Kurdes AC 1 – Veyras US 1 / Séniors Départemental 2 du 20/11/2022

Arbitres : M. Fahardine CHAHARANE (9602925100)

M. Teddy NAINOB (2544079934)

- Vu la demande du club de l'**U.S. VEYRAC** qui sollicite la présence de 3 arbitres officiels
- Conformément au règlement de la compétition précisant que les frais d'arbitrage sont à la charge du club demandeur



POLE ARBITRAGE PROCES – VERBAL COMMISSION D'ARBITRAGE

La Commission d'Arbitrage :

- Propose que les frais d'arbitrages non réglés, d'un montant de 94,00€, soient débités du club de l'**U.S.VEYRAC** pour en créditer les arbitres suivants :
- M. Fahardine CHAHARANE pour un montant de 47,00€
- M. Teddy NAINOB pour un montant de 47,00€
- Transmet le dossier à la trésorerie du District pour régularisation.

Match Chamberet AS 1 – Isle JA 1 / Féminines Interdistrict à 11 du 02/10/2022

Arbitre : M. Ahamadi SOULA (2543915897)

- Transmission de la feuille de frais par le club de la **JA Isle** indiquant le paiement de l'arbitre
- E-mail du club de l'**A.S. Chambertoise et de l'arbitre** indiquant le paiement des frais d'arbitrage pour 44,80€ par le club de la **JA Isle**
- Dans le but d'éviter un double-paiement

La Commission d'Arbitrage :

- Propose de débiter l'arbitre Ahamadi SOULA d'un montant de 44,80€
- Propose de créditer le club de la **JA Isle** d'un montant de 44,80€
- Transmet le dossier à la trésorerie du District pour régularisation.

Le Président

M. Mohamed ZIANI BEY

Le secrétaire de séance

M. Jimmy DESSIMOULIE